

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre prochaine Assemblée générale qui se déroulera

le jeudi 25 mai à <u>18h30</u>

à Saint-Prex

Salle de spectacles du Vieux-Moulin Avenue de Taillecou 2

Point fort

Information sur l'accord avec le Canton et la NPIV

Ordre du jour

- 1. Introduction et souhaits de bienvenue
- 2. Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 1er décembre 2022 à Le Vaud
- 3. Validation du rapport annuel présenté par le Comité
- 4. Élection des délégués AdCV au sein de l'EIAP
- 5. Information et discussion sur l'accord avec le Canton et la nouvelle péréquation (NPIV)
- 6. Adoption des comptes 2022
- 7. Divers et propositions de l'assemblée

Cette invitation s'adresse à tous les Syndic-que-s, Municipaux-ales et cadres des administrations communales, en particulier les boursier-ère-s compte tenu du sujet Afin de bien saisir tous les enjeux liés à la NPIV, nous encourageons vivement toutes les communes à se faire représenter. Une commune peut bien évidemment être représentée par plusieurs personnes.

Les Préfets, tous les exécutifs et députés du district de Morges ainsi que la presse sont également conviés à cette assemblée. L'AG sera suivie par un apéritif convivial.

Nous vous prions de nous communiquer les coordonnées du-de la ou des délégué-e-s pour votre Commune au moyen du formulaire d'inscription ci-joint au plus tard le lundi 22 mai 2023.

En nous réjouissant de vous retrouver à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

Association de Communes Vaudoises

AdCV

Le Président

Le Secrétaire général

Michel Buttin Loïc Hautier

Contact le jour de l'AG: 079 742 54 05